Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260415-2026_59-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de SAINT-MALO

VILLE DE SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quinze avril deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le jeudi neuf avril deux-mille-vingt-six, se sont réunis dans la salle Aimé Le Foll, sous la présidence de M. Philippe Roullé, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents (20) : Philippe ROULLE, Sophie GUYON, Bruno LEGRAND, Virginie RIOT, François LAMALLE, Loïc DE COURLON, Jean-Marie FLOC'H, Eric LEGRAND, Nathalie HAMON, Bertrand ROBINET, Laurence ZIGLINI, Armelle NOEL, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Grégoire BOUREL, Gabin JUBAULT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Vincent BOUCHE, Françoise RIOU, Muriel CARUHEL.

Représentés (2) : Brune BEGUIN pouvoir à Camille MOYENCOURT, Corinne LUCAS pouvoir à Françoise RIOU.

Absente (1) : Véronique SALZE-LOZAC'H.

Monsieur Gabin JUBAULT a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Délibération n°59-2026
Création des commissions municipales facultatives et élection de leurs Membres

Rapporteur : Philippe Roullé

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, « *le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale* ».

Il propose de créer huit commissions municipales sous sa présidence, chargées de préparer les décisions du conseil municipal, d'approfondir les dossiers techniques et d'associer les élus au suivi des politiques locales.

Ces commissions sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260415-2026_59-DE

1. Développement durable
2. Finances, marchés publics
3. Urbanisme (travaux, PLU, espaces verts)
4. Sport, inclusion, mobilité douce
5. Culture
6. Jeunesse, animation
7. Communication et numérique
8. Commerces, ERP, suivi des DSP, concessions

Après appel à candidatures, il est proposé que les commissions soient composées comme suit :

- Développement durable : Sophie GUYON, Véronique SALZE-LOZAC'H, Jean-Marie FLOC'H, Brune BEGUIN, Vincent BOUCHE.
- Finances, marchés publics : Loïc DE COURLON, Bertrand ROBINET, Gabin JUBAULT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE.
- Urbanisme (travaux, PLU, espaces verts) : Sophie GUYON, Eric LEGRABD, Nathalie HAMON, Françoise RIOU.
- Sport, inclusion, mobilité douce : Bruno LEGRAND, Laurence ZIGLINI, Armelle NOEL, Grégoire BOUREL, Gabin JUBAULT, Vincent BOUCHE.
- Culture : Véronique SALZE-LOZAC'H, Brune BEGUIN, Jean-Marie FLOC'H, Corinne LUCAS.
- Jeunesse, animation : Camille MOYENCOURT, Virginie RIOT, Brune BEGUIN, Laurène BASLE, Gabin JUBAULT, Corinne LUCAS.
- Communication et numérique : François LAMALLE, Camille MOYENCOURT Grégoire BOUREL, Armelle NOEL Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE.
- Commerces, ERP, suivi des DSP, concessions : Bertrand ROBINET, Laurence ZIGLINI, Jean-Marie FLOC'H, Françoise RIOU.

Considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec l'article L2121-21 du CGCT, il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ***DECIDE*** *après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au scrutin secret ;*
- ***ADOPTE*** *la liste des commissions municipales suivantes :*

- *Développement durable*
- *Finances, marchés publics*
- *Urbanisme (travaux, PLU, espaces verts)*
- *Sport, inclusion, mobilité douce*
- *Culture*
- *Jeunesse, animation*
- *Communication et numérique*

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260415-2026_59-DE

- *Commerces, ERP, DSP, concessions*

➢ ***DECIDE*** *que les commissions municipales présidée par le Maire comportent au maximum six Membres dont un conseiller municipal du groupe minoritaire ;*

➢ ***NOMME*** *les Membres ci-dessous au sein des commissions :*

- ***Président de droit des commissions*** *: M. Philippe Roullé, Maire*
- ***Développement durable*** *: Sophie GUYON, Véronique SALZE-LOZAC'H, Jean-Marie FLOC'H, Brune BEGUIN, Vincent BOUCHE.*
- ***Finances, marchés publics*** *: Loïc DE COURLON, Bertrand ROBINET, Gabin JUBAULT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE.*
- ***Urbanisme (travaux, PLU, espaces verts)*** *: Sophie GUYON, Eric LEGRABD, Nathalie HAMON, Françoise RIOU.*
- ***Sport, inclusion, mobilité douce*** *: Bruno LEGRAND, Laurence ZIGLINI, Armelle NOEL, Grégoire BOUREL, Gabin JUBAULT, Vincent BOUCHE.*
- ***Culture*** *: Véronique SALZE-LOZAC'H, Brune BEGUIN, Jean-Marie FLOC'H, Corinne LUCAS.*
- ***Jeunesse, animation*** *: Camille MOYENCOURT, Virginie RIOT, Brune BEGUIN, Laurène BASLE, Gabin JUBAULT, Corinne LUCAS.*
- ***Communication et numérique*** *: François LAMALLE, Camille MOYENCOURT Grégoire BOUREL, Armelle NOEL Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE.*
- ***Commerces, ERP, suivi des DSP, concessions*** *: Bertrand ROBINET, Laurence ZIGLINI, Jean-Marie FLOC'H, Françoise RIOU.*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Philippe ROULLE

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE (Ille-et-Vilaine)